

Prédication de la Pasteure Agnès Adeline-Schaeffer à l'Oratoire du Louvre 22 octobre 2023 Entre César et Dieu, a-t-on toujours le choix ?

Amis, Sœurs et Frères,

Plusieurs expressions bibliques se retrouvent aisément dans notre langage commun, de tous les jours, et celle-ci : « Rendez à César ce qui est à César et à Dieu ce qui est à Dieu », est sûrement la plus connue.

Le passage que nous venons d'entendre est le premier épisode d'une série de quatre discussions entre Jésus et ses opposants juifs, les Pharisiens et les Sadducéens (22, 15-46). Les Pharisiens, dont l'étymologie du nom veut dire « les séparés », sont un groupe juif se conformant à une observance rigoureuse de la Loi de Moïse, en privilégiant la tradition orale appelée le Talmud. Ils comptent sur leurs propres forces pour être vertueux et leur légalisme est si ostentatoire que Jésus les traite d'hypocrites. Les Sadducéens sont un autre groupe juif, opposés aux Pharisiens, issus de la classe sacerdotale, celle des prêtres, essentiellement attachés à la Loi écrite appelée la Torah. Les Sadducéens sont également d'une rigueur absolue et siègent au Sanhédrin. C'est devant eux que Jésus comparaitra lors de son procès. Il y a encore deux autres catégories de personnes qui s'opposent à Jésus, les Zélotes, qui ne sont pas nommés dans ce passage, et les Hérodiens. Les Zélotes ont choisi la lutte armée pour combattre les Romains, et croient à l'avènement du Royaume de Dieu par la force ; ils se font un devoir religieux de ne pas se soumettre aux lois romaines, donc ils ne paient pas le tribut à César, tandis que les Hérodiens, considérés comme les collaborateurs de l'époque, appuient le pouvoir occupant. Donc, les Pharisiens accompagnés des Hérodiens, interrogent Jésus à propos de la légitimité pour un Juif pieux de donner sa participation au tribut que les provinces conquises payaient à l'empereur romain. Et c'est bien une question difficile qu'ils posent à Jésus. Plus difficile encore est la réponse que Jésus va donner, car sa réponse risque bien de le positionner dans un camp, au profit des uns et au détriment des autres. En fait, c'est exactement là où l'attendent ses opposants. Tout le monde est d'accord pour tendre un piège à Jésus. Tout le monde a le sens inné de la discussion. C'est pourquoi les responsables des différents mouvements prennent soin de placer la discussion sous le regard de Dieu. Alors sans doute le ton est-il à la foi ironique et flatteur : « Maître, lui dirent-ils, nous savons que tu es véridique, et que tu enseignes la voie de Dieu en toute vérité, sans redouter personne, car tu ne regardes pas à l'apparence des hommes ». (v.16). D'ailleurs, si nous faisons bien attention, ce verset 16 est extraordinaire. Les Pharisiens disent la vérité sur Jésus : Jésus regarde le visage de celui ou celle qu'il a en face de lui, mais il ne se laisse influencer par personne parce qu'il regarde aussi au fond des cœurs, au-delà des apparences. Ce qui fait que Jésus les traite d'hypocrites, c'est parce qu'il connaît justement l'écart qu'il y a entre le visage qu'ils offrent, les paroles qu'ils prononcent et le véritable intérieur qui les anime. Et ici, ce qui compte c'est d'abord de tendre un piège à Jésus en espérant qu'il y tombe.

Avec cette phrase introductive, ils obligent Jésus à répondre en toute sincérité, et ils le placent avec eux, sous le jugement de Dieu. On devine très vite combien

la situation est complexe et ambiguë, puisque la question croise plusieurs domaines relatifs à la défiance des Juifs à l'égard des Romains : la divinisation de l'empereur ; la collaboration avec l'occupant païen, ce qui est normalement détesté, et l'appartenance à un courant juif contre un autre.

À côté d'une question de droit se pose le sentiment de mépris que les Juifs avaient à l'égard de tout ce qui se rapportait à la divinisation des empereurs romains, en particulier leur effigie et le texte imprimés sur les monnaies. La question est grave : Jésus va-t-il cautionner un homme qui se prend pour un dieu ?

L'épisode est habituellement interprété comme plaçant Jésus en face de la possibilité de coopérer avec l'occupant romain, ennemi de la nation. Donner l'impôt, c'est renforcer la puissance de l'occupant et s'avouer vaincus ; c'est conforter le découragement au lieu de susciter la résistance.

Mais en même temps, ils espèrent « coincer » Jésus entre leurs divergences religieuses. En effet, quelle que soit sa réponse, Jésus ne peut que s'attirer à coup sûr la fureur d'une partie des assistants. Jésus est sans nul doute attentif aux dangers qui le menacent. Il est à Jérusalem. L'étau se resserre.

Et que répond Jésus ?

« *Rendez donc à César ce qui est à César, et à Dieu ce qui est Dieu.* » Que veut-il dire ?

On peut comprendre que Jésus sépare le pouvoir politique, temporel, du pouvoir religieux, spirituel. D'un côté, il y a César, et de l'autre, Dieu. Il ne faut pas les confondre. Mais peut-être faut-il définir ce qui appartient à César, qui est l'occupant. En faisant cette séparation, Jésus rappelle que César n'est qu'un homme, et rien d'autre, même si son effigie se trouve sur la pièce de monnaie. Jésus dit aussi que Dieu est Dieu, autrement dit qu'il n'y a pas d'autre Dieu que celui d'Israël. Si César veut se prendre pour un dieu, comme c'était le cas, c'est le problème de César, et non celui des Juifs. En revanche, les Juifs ne doivent pas oublier Dieu, au profit de César. Finalement, Jésus situe le domaine du politique et de l'économie, dans le monde profane, et demande à ses interlocuteurs de faire de même.

Pour bien comprendre cette discussion, il nous faut faire quelques minutes d'histoire....

Rappelons-nous que les Romains ont généralement respecté les religions ou les coutumes locales, si diverses fussent-elles, des peuples qu'ils avaient conquis. En raison de cette conviction, les Romains se sont accommodés particulièrement en Judée de la religion juive. Pour certains historiens, cette attitude relève plus du calcul politique que d'une volonté religieuse de tolérance. Mais elle impliquait une reconnaissance de la valeur juridique de la Torah pour les fautes ne mettant pas en cause la suprématie politique romaine. On retrouvera d'ailleurs ce dilemme au moment du procès de Jésus où les autorités juives voudront se retrancher derrière la loi romaine, et Ponce Pilate les renverra vers la loi juive. Progressivement, la monnaie juive est remplacée par la monnaie émise par les gouverneurs romains, qui d'ordinaire est frappée à l'effigie de l'empereur. Sans doute, en Judée, les Romains évitent de frapper

monnaie à l'effigie de l'empereur pour ne pas choquer les Juifs qui refusaient toute représentation humaine. Pourtant des pièces frappées à l'effigie de l'empereur durent circuler si l'on en croit la discussion entre Jésus et les Juifs de notre passage d'aujourd'hui.

Donc nous pouvons recevoir ce passage comme un débat qui peut être lu au niveau purement économique. Si les interlocuteurs de Jésus sont en mesure de lui montrer un denier à l'effigie de l'empereur romain, c'est qu'ils font du commerce avec les Romains. Il faut bien vivre, me direz-vous !

Alors...ne pas payer l'impôt à César, serait prêcher la désobéissance aux Romains, et ça, Jésus s'y refuse. Parce que ne pas payer l'impôt entraînerait alors l'obligation de refuser tout commerce avec les Romains. Ce n'est la mission de Jésus que d'annoncer une telle chose. Jésus n'a pas d'idéologie, il n'a pas de fanatisme, il n'a pas d'intolérance non plus. Ici, Jésus veut prouver autre chose.

A ce moment précis, il veut faire prendre conscience à ses interlocuteurs de leur propre contradiction. En privé, les Pharisiens condamnent le paiement de l'impôt et la collaboration avec Rome. En public, ils se déclarent « séparés », opposés au paganisme des Romains. Ce sont eux les vrais Juifs pieux. Jésus les amène à tirer de leur bourse une pièce d'argent, et c'est bien une pièce romaine qu'ils sortent. La présence de cette pièce démontre le hiatus entre ce qu'ils pensent et ce qu'ils vivent. Jésus est un prophète comme ceux de l'Ancien Testament, il ne se perd pas dans des considérations théoriques abstraites. Il dénonce les états d'âme, les pratiques religieuses des Pharisiens qui contredisent leur attitude à l'égard des frères. Il dira toujours aux Pharisiens : vous négligez dans la Loi de Moïse ce qui est le plus important : la justice, la miséricorde et la fidélité. Les Pharisiens peuvent se soumettre aux devoirs imposés par l'occupant, mais ils ne doivent pas pour autant, oublier leurs devoirs à l'égard de leurs frères. S'il y a l'image de l'empereur sur la pièce de monnaie, c'est une chose qui rappelle la difficulté du temps présent, à savoir l'occupation romaine, mais ils ne doivent pas oublier une autre image, celle de l'homme, image de Dieu, qui n'est sur aucune pièce de monnaie, mais inscrites sur le visage de tous leurs prochains, créés à l'image de Dieu, selon le livre de la Genèse. Cela nous concerne aussi aujourd'hui. Dans la foi qui est la nôtre, nous disons que l'être humain est créé à l'image de Dieu. C'est une parole de foi que nous confirmons par le respect et la dignité de tout être humain, le respect aussi de la nature, de la terre qui nous est confiée. En tant que croyants, nous véhiculons l'image de Dieu. Et la Parole de Jésus ce matin nous rappelle que c'est sa revendication en faveur de toutes celles et tous ceux, qui, aujourd'hui, à travers le monde, sont avilis par le pouvoir de l'argent. Si nous croyons que tout être humain est créé à l'image de Dieu, alors, personne ne doit être oublié, dans notre amour du prochain. On peut voir beaucoup de choses dans ce texte, comme par exemple, une sorte d'anticipation de la loi de séparation de l'Eglise et de l'Etat, ou la fameuse théologie des deux règnes visant à séparer les domaines : le règne « de la Religion » est du domaine privé de la spiritualité qui s'interdit toute vigilance critique de l'Etat, et le règne « de l'Etat » qui est souverain pour tout ce qui est gouvernement de la Cité, l'Economie, la Morale. Luther, le Réformateur, reprendra cette théologie attribuée à Augustin

d'Hippone, ou Saint-Augustin, en particulier dans son commentaire de la lettre aux Romains. Luther veut encourager la réflexion critique au sujet des deux Règnes, le règne temporel, celui du monde régi par la Loi, à laquelle il se soumet, et le règne spirituel, en particulier celui de l'Evangile, régi par la grâce. D'un côté l'être humain, en tant qu'être humain, présent dans une société régie par des lois naturelles ou sociales, qui gouvernent, et de l'autre, l'être humain en tant que croyant, accueillant dans sa vie la grâce de Dieu, au moyen de la foi, permettant la transformation de son être intérieur, sans y être contraint.

Alors ? Avons-nous le choix entre Dieu et César ?

Dans sa réponse, Jésus ne s'oppose pas à César et il ne privilégie pas Dieu pour autant. Au fond, dans la foi, les deux s'imbriquent.

Si nous voulons aimer Dieu, il nous faut aimer aussi, ou peut-être même d'abord, notre prochain. Nous vivons dans le monde dans lequel nous sommes, non pour le détester d'emblée parce qu'il serait de toutes les façons, mais pour l'aider à le transformer, si besoin est. Nous avons notre part de responsabilité, à prendre dans la société et dans la politique ne serait-ce que pour défendre le droit du plus petit, du plus pauvre, du laissé pour compte, de celui ou de celle qui n'aura jamais la force, ou la vaillance de prendre la parole par lui-même, pour lui-même. Pour illustrer mon propos, pensons seulement aux aumôniers de prisons, pour ne parler que d'eux, qui, en vertu de la loi de 1905, loi de séparation de l'Eglise et de l'Etat, interviennent régulièrement dans les prisons de la République. Un jour on m'a posé cette question : que viennent faire les représentants de l'Eglise, au sens large du terme, dans les prisons de la République ? par la loi de 1905, l'Etat s'est engagé à ce que chaque personne privée de se rendre librement sur un lieu de culte, puisse être accompagnée sur place par un représentant de son culte afin que soit préservée sa liberté de culte. Lorsqu'un aumônier accompagne quelqu'un en prison, il ne se substitue pas à « César », en ce sens qu'il n'entrave en rien le fonctionnement carcéral ni le fonctionnement judiciaire. Un procès aura lieu, et un verdict sera prononcé et respecté. Ce qui doit être rendu à César sera rendu à César. Mais la présence de l'aumônier, voulue par la Loi des hommes, permettra que ce qui doit être rendu à Dieu, le soit. L'aumônier pourra le cas échéant suggérer aux représentants de la justice, ce qui peut être changé ou amélioré, en détention. Et dans son accompagnement, l'aumônier annoncera ou rappellera à la personne détenue que Dieu l'aime, indépendamment de ce qu'elle a fait, qu'il ne la confond pas avec ses actes, quels qu'ils soient. C'est une mission délicate, parfois inaudible, à l'intérieur comme à l'extérieur de la prison. Mais c'est une parole d'espérance et de liberté que de dire à cette personne qu'elle n'est pas réduite à ses actes. C'est un réconfort non seulement pour elle, mais aussi pour chacun et chacune de nous. Nous valons tous beaucoup plus que ce que nous faisons. C'est une très belle leçon de liberté que Jésus offre à ceux qui voulaient lui tendre un piège. C'est aussi une belle leçon de liberté pour nous-mêmes. Par cette parole, le Christ rejoint chacun et chacune dans notre « humus », à la fois l'humanité et l'humilité de notre vie. Ne rien absolutiser, ni Dieu, ni César, pour garder toujours le discernement à l'esprit de ce qu'il faut faire et dire en direction de notre prochain. Amen.